

**BON DE COMMANDE**  
**8ème Montée Historique de La Banne d'Ordanche / Murat Le Quaire**  
**2023**

Merci de cocher les cases concernées et remplir les montants correspondants

8ème Montée Historique de La Banne d'Ordanche / Murat Le Quaire 2023		Nombre de voitures	Prix TTC	TOTAL TTC
Inscription WEEK-END Samedi 22 Juillet 2023 + Dimanche 23 Juillet 2023	un badge donnant accès à l'ensemble du site un emplacement parc participants toutes les sessions de roulage par plateaux un trophée par voiture 1 déjeuner / pilote par jour (*) 1 bracelet conducteur		200 € Par voiture réduit a 170€ pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur	
INSCRIPTION AVANT LE 15 Juillet 2023	LICENCE A PRENDRE SUR PLACE EN SUPPLEMENT DE L'INSCRIPTION		LICENCE PILOTE à 53€	
<b>1 - SOUS TOTAL</b>				
8ème Montée Historique de La Banne d'Ordanche / Murat Le Quaire 2023		Nombre de voitures	Prix TTC	TOTAL TTC
Inscription JOURNEE Samedi 22 Juillet 2023 Ou Inscription JOURNEE Dimanche 23 Juillet 2023	un badge donnant accès à l'ensemble du site un emplacement parc participants toutes les sessions de roulage de la journée par plateaux un trophée par voiture 1		100 € Par voiture réduit a 90€ pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de	

:

	déjeuner / pilote par jour C) 1 bracelet conducteur		l'organisa teur	
INSCRIPTION AVANT LE 10 Août 2018	LICENCE A PRENDRE SUR PLACE EN SUPPLEMENT DE L'INSCRIPTION		LICENCE PILOTE à 53€	
<b>2 - SOUS TOTAL</b>				
REPAS SUPLEMENTAIRES	QUANTITE	Prix TTC	Total TTC	
Samedi midi		15€		
Dimanche midi		15€		
<b>3 - SOUS TOTAL</b>				
<b>TOTA GENERAL =1+2+3)</b>				

J'accepte de me conformer au règlement de « 8ème Montée Historique de La Banne d'Ordanche / Murat Le Quaire 2023 » dont je reconnais avoir pris connaissance, et je dégage de toute responsabilité les organisateurs. Je vous adresse ci-joint un chèque à l'ordre du Club Anciennes Sportives Historiques (C.A.S.H.) d'un montant correspondant au total général.

A,  
NOM  
Prénom

Signature

(\* ) Déjeuner du samedi et/ou dimanche.

Les pilotes n'ayant pas pris leurs repas réservés, ne pourront se les faire rembourser.